



Publif@rum 26, 2016

Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto alla rete

Caterina FALBO

Politesse et éthos dans le débat présidentiel Sarkozy-Royal : un défi pour les interprètes

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Caterina FALBO, *Politesse et éthos dans le débat présidentiel Sarkozy-Royal : un défi pour les interprètes*, Du labyrinthe à la toile / Dal labirinto alla rete, Publif@rum, n. 26, pubblicato il 2016, consultato il 03/07/2024, url: http://farum.it/publif@rum/ezine_pdf.php?id=368

Editore Publif@rum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Università di Genova)

<http://www.farum.it/publif@rum/>

<http://www.farum.it>

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publif@rum/ezine_articles.php?art_id=368

Document généré automatiquement le 03/07/2024.

Politesse et éthos dans le débat présidentiel Sarkozy-Royal : un défi pour les interprètes

Caterina FALBO

Table

[Introduction](#)

[1. Corpus, cadre théorique de référence, questionnement](#)

[2. Analyse](#)

[3. Quelques réflexions conclusives](#)

[Références bibliographiques](#)

Résumé

Le débat présidentiel du 2 mai 2007, entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, a été diffusé en Italie, entre autres, grâce à l'interprétation simultanée transmise sur la chaîne SkyTG24. Quatre interprètes ont permis au public italophone de suivre le débat auquel se sont livrés pendant 2h40 les deux candidats à la présidence de la République française. Interaction conflictuelle par excellence, le débat présidentiel repose sur un dosage équilibré entre agressivité et politesse, deux ingrédients indispensables pour que chacun puisse l'emporter sur son adversaire sans dépasser les limites de la bienséance. C'est sur le travail de face qui en ressort que va se concentrer notre analyse. Nous nous focaliserons en particulier sur la transposition, dans le discours produit par les interprètes, de la politesse et du réseau argumentatif que chacun des deux candidats construit au fur et à mesure pour se lancer à l'attaque de l'adversaire ou contrecarrer les coups de son interlocuteur.

Abstract

The presidential debate held on May 2, 2007, between Nicolas Sarkozy and Ségolène Royal was distributed in Italy thanks to, among other things, the simultaneous interpretation of the event broadcast live on the news channel SkyTG24. Thanks to the translation provided by four interpreters, the Italian-speaking public had access to the entire debate, in which the two candidates to the French presidency engaged for approximately 2 hours and 40 minutes. Prime example of adversarial interaction, presidential debates rest on a balanced mixture of conflictuality and politeness, so as to prevail over one's opponent(s) while preserving decency. The resulting face work is the focus of our analysis. More specifically, we intend to observe how politeness and argumentative strategies are rendered in the interpreted discourse when candidates attack their opponents or counter the latter's blows.

Introduction

La politesse verbale est l'ingrédient indispensable pour la construction de la relation interpersonnelle et l'avancement de toute

interaction ; elle atténue les coups et tempère les menaces dont tout discours en interaction est parsemé. Cela concerne aussi les débats présidentiels, dans lesquels la politesse est en relation étroite avec le réseau argumentatif tissé par les candidats qui interagissent. Du moins, c'est, d'après les analyses effectuées, ce qui caractérise le débat du 2 mai 2007 entre Ségolène Royal (SR) et Nicolas Sarkozy (NS), qui semble être un débat parmi les plus analysés depuis l'apparition des débats télévisés entre candidats à la charge de président de la République. Fracchiolla (2008) conduit une analyse lexicométrique qui lui permet de différencier le discours de NS du discours de SR et d'affirmer que

[...] NS plaide pour lui-même alors que SR plaide pour les autres : lui développe un discours en vue de persuader les électeurs qu'il est le meilleur candidat pour devenir Président ; SR développe, elle, un discours afin de les convaincre qu'elle est la meilleure candidate pour les défendre et défendre leurs besoins (FRACCHIOLLA 2008 : 499).

Les discours produits par NS et SR sont, bien entendu, adressés aux Françaises et aux Français en leur qualité d'électrices et d'électeurs, mais ils se construisent sur le plateau de la scène médiatique au fur et à mesure qu'avance et se développe l'interaction. C'est sur cette dimension interactionnelle que se greffent les efforts déployés par chacun des candidats qui visent à faire ressortir le bien-fondé de leurs propres positions et, en même temps, l'inefficacité de celles de leur adversaire (AMOSSY 2012/2014 ; DOURY, PLANTIN 2015). La politesse et l'argumentation sont les armes qui permettent de parer les coups de l'interlocuteur-adversaire, respecter les règles du jeu et construire, ce faisant, une image, un éthos qui réponde aux caractéristiques propres à un président de la République. C'est exactement ce à quoi s'applique NS, qui use largement des marques de politesse pour l'emporter sur une SR particulièrement offensive (KERBRAT-ORECCHIONI 2011 : 103-104). NS se livre à ce que Fracchiolla (2008 : 502) a qualifié d'« attaque courtoise » ; une désignation qui résume magistralement le rôle essentiel joué par la politesse dans ce premier débat entre un homme et une femme candidats à la présidence de la République, et son interrelation avec la dimension argumentative. Cela a attiré l'attention des chercheurs qui ont analysé les traits les plus saillants de cette joute oratoire (FRACCHIOLLA 2008 ; DOURY, KERBRAT-ORECCHIONI 2011) en problématisant certains aspects inhérents à une catégorisation des marques de politesse axée sur l'opposition entre politesse et impolitesse (KERBRAT-ORECCHIONI 2010c, 2011, 2014). Mais qu'en est-il de la politesse des candidats lors de l'interprétation simultanée grâce à laquelle le public italophone a pu suivre le débat Sarkozy-Royal ? Qu'en est-il du réseau argumentatif créé par chacun des candidats ? Qu'en est-il, enfin, de l'éthos que chacun d'eux a bâti avec acharnement le long des 2h40 qu'a duré leur interaction ? Voilà autant de questions qui surgissent directement du contexte situationnel dans lequel le débat présidentiel a été conçu et réalisé, soit la télévision, et qui révèlent l'articulation étroite de la politique avec le médium télévisuel ainsi que l'interdépendance entre pays à plusieurs niveaux.

Afin de répondre aux questions posées, nous nous attarderons, dans les paragraphes qui suivent, sur les caractéristiques essentielles de notre corpus d'analyse, sur le questionnement qui guide notre analyse et nous commenterons quelques exemples parmi les plus significatifs de notre corpus.

1. Corpus, cadre théorique de référence, questionnement

1.1 Les données

Notre corpus d'analyse se compose donc du débat télévisuel entre SR et NS, modéré par Patrick Poivre d'Arvor et Arlette Chabot et diffusé en France par TF1 et France 2, et de son interprétation simultanée effectuée par une équipe de 4 interprètes et diffusée en Italie par la chaîne SkyTg24.

Les quatre interprètes qui assurent le service d'interprétation du français à l'italien respectent les principes du *one voice one interpreter* et du *voice matching*, qui, en réalité, n'est satisfait que partiellement, puisque la seule voix féminine, présente dans l'équipe, est réservée à Ségolène Royal, Arlette Chabot étant interprétée par un interprète homme. Les voix des interprètes sont ainsi distribuées : interprète 1 (I-AC, homme) pour Arlette Chabot (journaliste-modératrice) ; interprète 2 (I-PPA, homme) pour Patrick Poivre d'Arvor (journaliste-modérateur) ; interprète 3 (I-SR, femme) pour Ségolène Royal ; interprète 4 (I-NS, homme) pour Nicolas Sarkozy. Le débat original ainsi que son interprétation simultanée ont été transcrits à l'aide de WinPitch (cf. MARTIN 2009).

Pour mieux encadrer le discours produit par les interprètes, il est utile de fournir quelques précisions supplémentaires. Le débat

entre les candidats constitue l'émission « originale », qui est généralement inscrite dans une émission (italienne) diffusée par une chaîne italienne. Les interprètes sont « déplacé(e)s » par rapport au lieu du débat, puisqu'ils(elles) se trouvent au siège de la chaîne italienne, et, si l'émission est passée en direct, ils(elles) ne partagent que la dimension temporelle de l'événement. Tout cela engendre des conséquences qui touchent à la fois l'événement dans sa globalité et le travail des interprètes. Le débat, en tant qu'événement médiatique, est en quelque sorte dédoublé : il y a un débat original adressé aux Français et aux Françaises et il y a un débat dans une langue différente qui est proposé au public d'un autre pays, public difficile à définir, hétérogène et composite (AMOSSY 2012/2014 : 70-81), composé de simples francophiles, de personnes intéressées par la politique européenne¹ sensu, de journalistes, d'analystes et de commentateurs qui, le lendemain, confieront leurs réflexions et avis à des articles dans la presse ou à des interventions au cours d'émissions de télévision. Il est facile d'imaginer que les buts du débat original ne sont pas exactement les mêmes que ceux du débat interprété, ou, pour mieux dire, que le but des candidats, à savoir « l'emporter sur l'adversaire dans le débat, en espérant l'emporter ensuite dans les urnes.... » (KERBRAT-ORECCHIONI 2012 : 2), n'est pas transférable à la version interprétée en italien, puisque le public italophone, ne constitue pas l'électorat auquel s'adressent les débatteurs. Toutefois, cela n'empêche pas que l'ensemble de ce public indéfini et hétérogène qui suit le débat en langue italienne présuppose que c'est bien ce que les candidats disent lors du débat qu'il va recevoir traduit en italien. Le déplacement multiple, illustré plus haut, auquel sont assujetti(e)s les interprètes, fait de cette interprétation simultanée une interprétation simultanée *in absentia* (FALBO, 2012). Les interprètes, en effet, ne sont pas « utiles » à l'interaction en cours entre les candidats, puisque ces derniers partagent la même langue-culture. Leur tâche consiste à rendre le débat accessible aux téléspectateurs et téléspectatrices italophones. Ce déplacement spatial, et parfois temporel, s'accompagne, par conséquent, de la « non-utilité » de la présence des interprètes vis-à-vis de l'interaction entre les candidats, ce qui semble nier la visée communicationnelle intrinsèque à tout acte de traduction. En fait, ces conditions de production du discours interprété n'effacent pas cette visée communicationnelle, mais la font basculer de l'interaction entre les candidats (et les modérateurs) à l'interaction entre interprètes/présentateurs de l'émission italienne et téléspectateurs/téléspectatrices (italophones). Les conséquences sont faciles à imaginer : les interprètes doivent faire face à des interlocuteurs qui, ne dépendant pas de l'interprétation, enchaînent leurs tours de parole à un rythme soutenu et qui ne veillent pas à éviter les chevauchements. A tout cela s'ajoutent, très souvent, des conditions de travail² assez difficiles (interprètes engagé(e)s à la dernière minute, décalage horaire – dans le cas des débats américains –, cabines non insonorisées, etc.), qui, sans aucun doute, influent sur la qualité du discours interprété.

1.2 Cadre théorique de référence

Les études sur la politesse² constituent la base de notre cadre théorique qui, étant donné les caractéristiques du corpus que nous analysons, se complète par une approche interactionnelle à l'argumentation (AMOSSY 2012/2014 ; DOURY, PLANTIN 2015). Partant du principe que « pour identifier un énoncé comme poli ou impoli, il faut tenir compte à la fois de son *contenu* (en tant que FTA [Face Threatening Act], FFA [Face Flattering Act] ou mélange des deux), de sa *formulation*, et de son *contexte d'actualisation* » (KERBRAT-ORECCHIONI 2011 : 98), Kerbrat-Orecchioni (2010c : 39-40, 2011 : 98, 2014) intègre au système constitué par les deux pôles de la politesse et de l'impolitesse, l'*hyperpolitesse*, la *non-politesse* (ou *apolitesse*) et la *polirudesse*. D'après les analyses menées par l'auteure, dans le débat présidentiel du 2 mai, deux cas de figure dominent : les attaques adoucies ou indirectes (FTA), à savoir des attaques atténuées grâce à la présence de marques de politesse – et dont Kerbrat-Orecchioni met en cause l'appartenance à la politesse dite négative –, et la polirudesse, c'est-à-dire un acte flatteur (FFA) en apparence, qui, en réalité, cache une attaque à la face de son interlocuteur. L'impolitesse, quant à elle, ne semble pas avoir de véritable droit de cité dans le débat public : l'injure et l'insulte risquent de choquer le public et d'être perçues comme la carte de visite de celle ou de celui qui les produit, construisant donc un éthos qui ne correspond pas aux traits propres à une personnalité politique et publique. Chaque débatteur a intérêt à se construire un éthos répondant aux caractéristiques de la charge pour laquelle il/elle pose sa candidature, et il/elle le fait en ayant recours à des pratiques discursives qui montrent l'imbrication entre argumentation et politesse en interaction.

1.3 Questionnement

Au vu du cadre théorique de référence illustré précédemment et en nous appuyant sur les analyses menées par les chercheur(e)s mentionné(e)s ci-dessus, nous reprenons à notre compte deux cas de figure analysés par Kerbrat-Orecchioni (2010c, 2011, 2014) à savoir les FTA adoucis ou indirects et les actes relevant de la polirudesse. Nous ajouterons un cas emblématique qui se situe au début du débat et qui annonce la stratégie 'polie' choisie par NS. L'objectif que nous poursuivons est de voir si dans le discours produit par les interprètes, l'enchaînement entre activité argumentative et politesse est transposé de façon à reproduire, en italien, l'effet rhétorique visé ainsi que l'éthos discursif que chacun des débatteurs construit d'elle-/lui-même et de l'autre. Cela s'inscrit, bien entendu, dans un questionnement plus vaste qui consiste à savoir si l'interprétation simultanée, qui est censée offrir au public étranger, en temps réel, l'image fidèle de l'interaction que les débatteurs co-construisent sous leurs yeux, répond, dans les faits, aux objectifs fixés par l'instance de production, c'est-à-dire par les responsables de l'émission ou de la chaîne de télévision. Répondre à une telle question présupposerait une analyse globale qui devrait tenir compte des différents aspects qui caractérisent le genre discursif du débat présidentiel, du débat présidentiel 'interprété' et de la situation de discours inhérente aux deux. Se bornant à l'interrelation entre politesse et argumentation, notre analyse a le seul but d'apporter notre modeste contribution à la mosaïque d'études sur l'interprétation

2. Analyse

Nous proposons ici quelques exemples relevant des cas de figures illustrés plus haut. Nous ouvrons notre analyse par un petit détour en illustrant un cas assez intéressant, dans lequel la politesse est thématisée et semble dessiner le pourtour à l'intérieur duquel NS s'impose d'agir. Si en [1] NS a l'occasion de confirmer par ses mots (154-155) le ton de son attitude à l'égard de son adversaire, c'est grâce au point d'appui fourni par SR avec sa question (146).

[1]3

145	SR	(.) mais malgré tout (.) eh: monsieur Nicolas Sarkozy vous
146		rendez (.) vous estimez-vous une partie (.) pour une part (.)
147		responsable (.) de la situation dans laquelle se trouve (.) la
148		France (.) aujourd'hui

154	NS	puisque une question m'est posée je crois que la la moindre des
155		courtoisies c'est d'y répondre est-ce que je suis responsable

NS fait allusion aux normes sociales qui règlent un échange verbal et décrit son intervention en la plaçant sous le signe de la politesse : si une question vous est posée, vous avez le devoir de répondre. Ce faisant, NS démantèle l'attaque lancée par son adversaire. En effet, usant de la forme interrogative, après une longue séquence où elle rappelle ce que NS avait dit par le passé et qu'il n'avait pas réalisé concrètement, SR affirme la responsabilité de NS vis-à-vis de la situation de la France. En répondant et en thématisant la politesse, que sous-tend son action verbale, NS montre sa volonté de ne pas se soustraire au débat et qu'il n'a rien à cacher.

Dans la version en italien la question-accusation de SR se transforme en l'expression d'une opinion personnelle, ce qui efface la charge polémique de l'énoncé original. Le tour de NS est caractérisé par l'effacement du jeu entre politesse en tant qu'objet de discours et politesse accomplie. L'allusion à l'action polie, que constitue le fait de répondre, frôle l'incohérence, créant l'effet contraire à celui que provoque NS en français : comme aucune question n'est posée, la 'réponse' de NS se charge d'une valeur polémique et se construit comme une sorte de réplique de la part d'un interlocuteur vexé.

54	I-SR	per quello che noi facciamo per il futuro (.) e io credo che in
55		qualche modo anche lei e comunque la sua parte politica è
56		responsabile per quello che ha fatto la Francia

57	I-SR	m:: la minima cortesia è rispondere sono responsabile (.) di: una
58		parte di questo s:ì s:ignora Royal lei ha parlato di (.) violenza

C'est donc au tout début que l'éthos discursif des deux débatteurs emprunte des voies différentes en français et en italien.

2.1 Les attaques 'apparemment' adoucies

La volonté de faire avancer le débat sous le signe de la bienséance ressort en [2] du désir exprimé par NS à travers la formulation préliminaire à la ligne 128 (*je je veux pas polémiquer avec madame Royal*) ; ce procédé additif, renforcé par la minimisation des mots qu'il va prononcer (*je dirai j- juste un mot*, 128-129), a le but d'adoucir la critique qui suit. Cette dernière est exprimée sous forme de regret (*c'est dommage*, 130), mais, en réalité, elle résonne comme une affirmation ironique qui augmente la virulence des propos de NS. La délocution *in praesentia*, par laquelle le candidat de la droite s'adresse indirectement à SR (CONSTANTIN DE CHANAY 2010 ; KERBRAT-ORECCHIONI 2010a, 2010b), contribue à préparer le terrain à une critique forte et à produire l'effet contraire à celui qui devrait se dégager du cumul des marques de politesse présentes : l'attaque portée contre le groupe politique auquel appartient SR et donc, indirectement, contre SR elle-même, s'en trouve tout à fait renforcée. Ce qui pousse Kerbrat-Orecchioni (2011 : 105) à dire que « le procédé mitigeur est inopérant, soit parce qu'il ne suffit pas à contrebalancer le FTA, soit parce qu'il est trop peu crédible ». SR perçoit très bien le reproche formulé par son interlocuteur et par le biais d'une formule visant la mitigation de l'acte qu'elle accomplit en parlant, l'interrompt. La réponse affirmative de NS (*bien sûr ma*, 135), octroyant le droit de parole à SR, renforce l'éthos que le candidat de la droite construit petit à petit pendant tout le débat, se présentant comme quelqu'un de disponible, condescendant,

indulgent, maître de ses émotions face aux attaques de son adversaire.

[2]4

128	NS	bon (.) je je veux pas polémiquer avec madame Royal je je dirai
129		j- juste un mot elle trouve qu'il y a pas assez de policiers (.)
130		eh c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les
131		créations d'emplois de policiers (.) sur les quatre dernières
132		années (.) c'est dommage parce que <vous ne seriez>
133	SR	<vous permettez que: que je
134		vous interromps>
135	NS	bien sûr ma<dame>
136	SR	<le co>mmissariat de Clichy que vous
137		aviez promis (.) il n'est toujours pas ouvert

Dans la version italienne l'interruption de SR (*mi permetta di interrompera (!)*, 158)5 semble être provoquée par les capacités divinatoires de la candidate socialiste puisque l'objet du non-vote n'est pas explicité (155-157) ; à moins de considérer la réaction de SR comme référée au seul fait de la non-participation de son parti politique au vote en général. La très brève réplique de NS (*bien sûr ma*) disparaît sous l'effet de la suture des deux tours de SR en un seul (133-134, 136 fr ? 158-159 it). Il va de soi que le jeu qui se crée entre activité argumentative et politesse dans l'original, se greffant sur la paire adjacente Q-R et renforçant l'image que NS construit de lui-même, s'aplatit sur un FTA produit par SR (l'interruption), adouci par la présence du verbe 'permettre', suivi de la critique édulcorée de la candidate de la gauche. En effet, si dans l'original SR reproche à NS de ne pas avoir donné suite à ses promesses, en italien la candidate constate simplement la non-activité du commissariat de Clichy. Dans ce cas, l'effacement et la transformation des marques de politesse de l'original ainsi que l'attribution à un sujet différent de la paternité de ce qui est dit, qui, à son tour, efface la délocution (*elle trouve qu'il y a pas assez de policiers*, 129 ? *trovo [je trouve] che non ci siano abbastanza poliziotti*, 156), modifient le réseau argumentatif co-construit par les interactants, qui est atteint par un effet de dilution et, dirions-nous, d'apaisement.

155	I-NS	non voglio fare polemiche: (.) voglio aggiungere solo una parola
156		(.) trovo che non ci siano abbastanza poliziotti (.) peccato che eh
157		il Partito Socialista negli ultimi quindici anni non ha votato: (.)
158	I-RS	mi permetta di interrompera (!) (.) il commissariato di Clichy (.)
159		che non è (.) praticamente pi<ù attivo>
160	I-NS	<molto bene> ma allora (.) spiegateci
161		perché il gruppo di Socialista non c- c- ha votato la (.) eh: legge
162		di pro<gramma- del di programma>zione duemiladue

Dans l'exemple [3], les propos de NS sont adoucis par un désarmeur, qui prépare, en fait, le terrain à l'attaque qu'il va lancer (*madame Royal ne ne ne m'en> voudra pas*, 128). Il recourt à d'autres procédés additifs un peu plus loin : en 134 (*je ne me permets pas de critiquer*), où il nie la critique, qui, pourtant, ressort haut et fort des mots qui suivent, introduits par la conjonction mais, et en 143 (*madame Royal si vous me permettez la précision (.) n'est pas inutile dans le débat public*), où, par l'emploi d'un préliminaire, il transforme la 'critique-remarque' en 'précision', pendant qu'il reprend à son compte la doxa partagée concernant les caractéristiques du débat public. Comme l'écrit Kerbrat-Orecchioni (2011 : 105) « il ne suffit pas de dire que l'on ne veut pas critiquer [...] pour ne pas le faire [...] ». Encore une fois, les marques de politesse ne font qu'aggraver l'accusation d'incohérence et de superficialité que NS tisse tout au long du débat à l'égard de SR (KERBRAT-ORECCHIONI 2011 : 104).

[3]

599	NS	<ma- ma- ma- madame Royal ne ne ne m'en> voudra pas mais (.)
600	AC	<sur la croissance si vous voulez répondre>
601	NS	à évoquer tous les sujets en même temps elle risque de les
602		survoler et de pas être assez précise (.) <or ce qu'attend>
603	SR	<laissez-moi la
604		responsabilité de mes prises de parole si vous le voulez bien>
605	NS	<non mais je je je je (.)> je ne me permets pas de critiquer mais
606		je fais simplement remar<quer que> (.) si vous parlez
607	SR	<c'est très cohérent en concret>
608	NS	de tout (.) eh: en même temps (.) on on va pas pouvoir
609		approfondir <et obtenir>
610	SR	<mais tout se tient>
611	NS	(.) eh:: pardon mais
612	SR	tout se tient <la dette et la relance économique ça se tient>
613	NS	<la (.) la>
614		madame Royal si vous me permettez la précision (.) n'est pas
615		inutile dans le débat public (.) <pour que les Français>
616	SR	<tout à fait>
617	NS	comprennent ce qu'on veut faire (.) alors (.) il me semble (.)
618		que s'agissant de la réduction de la dette (.) vous n'avez fixé
619		aucune.piste.d'économie <c'est> votre droit le plus absolu (.)
620	SR	<si>
621	NS	alors (.) la relance de la croissance c'est encore plus
622		intéressant (.) vous n'avez.donné.aucun moyen pour relancer (.)

L'interprétation en italien transforme le désarmeur adressé à SR en un procédé additif qui fait appel à tout le monde (*non vogliateme*, 326). La généralisation caractérise d'ailleurs tout le tour de parole de NS qui, en français, critique ouvertement la façon de faire de SR (*elle risque, de pas être assez précise*), tandis qu'en italien la critique est adoucie par l'utilisation du pronom indéfini 'si' (on). La voie parcourue par NS, qui l'amène de la critique à la remarque et enfin à la précision, est raccourcie en italien, car elle relie directement la critique à la précision. A notre avis, les FTA produits en italien par NS sont résolument moins virulents que ceux auxquels il se livre en français et dont SR, à en juger par ses répliques, mesure toute la force. Dans la version interprétée, l'effet de mitigation atteint le réseau argumentatif mis en place par NS et, dans ce nouveau cadre, la première réaction de SR (328-329) apparaît incohérente : elle essaie de faire valoir son droit à répondre, alors qu'elle vient de terminer un long tour de parole et que les deux modérateurs ont invité NS à réagir ; la deuxième (332), quant à elle, subit un changement total. En effet, en français, la réplique de SR (